

TRIBUNAL D'INSTANCE DE SAINT AVOLD

.37 Avenue Clémenceau.

BP.20029

57501 SAINT AVOLD

tél: 0387924711 / fax: 0387924928

Registre des Associations

ATTESTATION DE DEPOT DE STATUTS

Le 17/11/2004

Le greffier soussigné ATTESTE avoir reçu une requête en inscription au Registre des Associations au nom de l'association dite :

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES AVANTAGES EN NATURE DU
PERSONNEL DES HBL ET ASSIMILES (ADAVNAHBL)**

ayant son siège : 25 rue des Verriers 57800 FREYMING-MERLEBACH

M. LOEFFLER a été nommé représentant légal de l'association.

le président Monsieur Gaston LOEFFLER est domicilié 25 rue des Verriers 57800 FREYMING-MERLEBACH

La publication légale est à faire dans :
L'AMI DES FOYERS CHRETIENS

L'inscription au registre s'effectuera après réception de l'avis de Monsieur le Préfet de METZ conformément à l'article 61 du Code Civil Local.

Extrait du Code Civil Local : ART 61 - Si la déclaration est admise, le Tribunal d'Instance doit la communiquer à l'autorité administrative compétente. L'autorité administrative peut élever opposition (délai de six semaines) contre l'inscription lorsque l'association est illicite ou peut être interdit d'après les règles du droit public des associations ou lorsqu'elle poursuit un but politique, social-politique ou religieux.

le Greffier
Denise BARBIAN

